

**ÉLECTION à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (C.F.V.U.)
du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne
- scrutin du mardi 26 mars 2024 -**

LISTE DE CANDIDATURES

Collège A - Professeurs des universités et personnels assimilés (8 sièges à pourvoir)

- Nom de la liste : _____
- Appartenance et soutien (facultatif) : _____

- La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Les candidats sont présentés par ordre préférentiel.
- La liste peut comprendre au maximum 8 candidats. La liste peut être incomplète à condition de comprendre au moins 2 noms de candidats.
- Elle doit garantir une répartition équitable des grandes disciplines enseignées à l'université, relevant respectivement des 3 circonscriptions électorales de l'université n°1 (UFR Humanités, DAPS), n°2 (UFR Langues et civilisations, CLEFF), n°3 (UFR STC, IUT Bordeaux Montaigne, IJBA), sur les bases suivantes • si elle est complète, comprendre des candidats appartenant aux 3 circonscriptions électorales définies ci-dessus, chacune des circonscriptions devant représenter au moins 20% de l'ensemble des candidats de la liste ; / • si elle est incomplète, comprendre des candidats appartenant à au moins 2 circonscriptions électorales différentes parmi les 3 circonscriptions électorales définies ci-dessus.

Rang	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom	Sexe (H /F)	Composante d'affectation	Circonscription électorale (n°1 ou n°2 ou n°3)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

Fait à : _____ le : _____

• **Signature (délégué de liste):** _____

NOM (S) Prénom(s) et coordonnées du / de la *délégu.e de liste*, obligatoirement candidat.e, qui représentera la liste au Comité Electoral Consultatif:

NOM (s) –Prénom(s) : _____

Courriel : _____

Tél. : _____

• **IMPORTANT:** → Joindre impérativement les actes de candidature individuelle signés par chaque candidat ainsi que, pour chacun d'entre eux, une photocopie d'une ¹pièce justificative de leur identité → à déposer (sur rendez-vous) ou à envoyer en LRAR dûment rempli en original, accompagné des pièces requises, pour réception à compter du vendredi 23 février 2024 à la Direction Générale des Services de l'Université Bordeaux Montaigne : Bât. Adm - 1^{er} étage - secrétariat bureau Adm 106 – domaine universitaire - 33607 Pessac et pour réception au plus tard le lundi 11 mars 2024 (au plus tard 12H00), Bât Adm - 1^{er} étage - salle Montaigne - domaine universitaire – 33607 Pessac.

¹ carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire.